



Saint-Paul-de-Vence lance un atelier de programmation autour des séances de "cinéma en plein air" programmées cet été

Les samedi 9 juillet, vendredi 19 août et samedi 20 août, à 21h00, Place de la Courtine, se tiendront les séances de cinéma en plein air, temps fort de l'été proposé par la mairie. « Pour leur permettre de se réapproprier ce moment de culture et cette idée sortie », la municipalité vient de lancer une consultation. L'objectif : que chacun puisse choisir le film qui sera projeté.

Au total : 3 catégories, 3 choix pour chacune d'entre elles :

- **Jeune public :**

- *La fameuse invasion des ours en Sicile* réalisé par Lorenzo Mattotti (sorti en 2019)
- *Petit Vampire* réalisé par Joann Sfar (sorti en 2020)
- *Tom & Jerry* réalisé par Tim Story (sorti en 2021)

- **Grand public :**

- *Bohemian Rhapsody*, coproduit et réalisé par Bryan Singer et Dexter Fletcher (sorti en 2018)
- *A star is born* réalisé par Bradley Cooper (sorti en 2018)
- *Astérix et Obélix : mission Cléopâtre* réalisé par Alain Chabat (sorti en 2002)

- **Art et essai :**

- *Eiffel* réalisé par Martin Bourboulon (sorti en 2021)
- *Dune* co-écrit et réalisé par Denis Villeneuve (sorti en 2021)
- *Nomadland* réalisé par Chloé Zhao (sorti en 2020)

"Notre volonté est de proposer 3 séances complémentaires pour **répondre aux attentes de tous les publics** : petits, jeunes, adultes et seniors. C'est aussi une façon de permettre aux Saint-Paulois de **se réapproprier ce rendez-vous culturel estival**", explique Jean-Pierre Camilla, Maire de la commune.



Conditions de vote :

- Une consultation ouverte à tous : Saint-Paulois, mais aussi habitants des communes voisines
- Un seul vote par personne
- Clôture des votes le 24 juin

Pour accéder à la plateforme de vote : www.saint-pauldevence.org